

## Discours de Daniel Modard à Hanoï, Vietnam, le 26 juillet 2013

Maître de conférences à l'Université de Rouen, France

### Quelques observations liminaires :

Le document qui suit reprend le texte complet de mon intervention telle que je l'avais prévue lors de la cérémonie de remise de la médaille *Pour l'œuvre de l'Éducation* organisée à Hanoi, au Ministère de l'Éducation et de la Formation du Vietnam, le 26 juillet 2013, en l'honneur de Sylvain Fourrière, Conseiller de Coopération et d'Action culturelle auprès de l'Ambassade de France, à Hanoi, et de moi-même. Monsieur Tràn Quang Quy Vice-Ministre de l'Éducation et de la Formation du Vietnam et Monsieur Jean-Noël Poirier, Ambassadeur de France au Vietnam, ayant un emploi du temps particulièrement chargé, j'ai dû transformer mon discours initial en un texte concis se prêtant mieux à une allocution publique. Cette contrainte s'est avérée bénéfique car il est peu probable que le traducteur vietnamien qui m'assistait aurait été à même de comprendre, puis de traduire en vietnamien les métaphores que j'avais insérées dans mon propos.

Plusieurs collègues vietnamiens ayant souhaité avoir accès au texte complet de mon allocution, l'idée m'est donc venue d'insérer ce discours, avec l'accord de Jacques Cortès, Président du GERFLINT dans le présent numéro de *Synergies pays riverains du Mékong* que je coordonne avec le Docteur Nguyen Lan Trung.

---

Monsieur le Ministre,  
Monsieur l'Ambassadeur,  
Mesdames, Messieurs, chers collègues, chers amis,

Je tiens tout d'abord à vous adresser les salutations très chaleureuses de Monsieur Cafer Özkul, Président de l'Université de Rouen, et de Monsieur Joël Alexandre, Président du Pôle Normandie-Université.

Monsieur Özkul et Monsieur Alexandre me prient de vous remercier très sincèrement de l'hommage que vous rendez aujourd'hui à l'action internationale de l'Université de Rouen à travers ma personne. Je me permets également de vous faire part des sincères remerciements de Sylvain Lamourette, Ingénieur d'Etudes et de recherches au Service des Relations internationales de l'Université de Rouen,

Chargé des actions Erasmus-Mundus et de Salih Akin, Directeur du Département des Sciences du Langage pour l'appréciation élogieuse que vous portez sur les actions de formation du Département des Sciences du Langage de l'Université de Rouen ainsi que sur les travaux de recherche du Laboratoire *Dynamiques sociales et langagières* en me remettant cette médaille.

À titre personnel, lorsque j'ai appris que la médaille vietnamienne *Pour l'œuvre de l'Éducation* allait m'être décernée au titre de ma contribution pour l'Éducation générale (Formation de professeurs de français) et pour l'Enseignement du et en français au Vietnam, en particulier, j'ai été à la fois surpris et très heureux.

La joie que j'éprouve aujourd'hui est due au fait que j'ai toujours pensé que si j'ai eu un rôle actif dans la mise en place, puis le suivi, depuis de longues années, des conventions entre l'Université de Rouen et plusieurs grandes Universités, ici au Vietnam, je n'avais cependant été qu'un simple élément à l'intérieur d'une vaste action de coopération, le bon fonctionnement du dispositif devant beaucoup à l'enthousiasme, à la bonne volonté et au dynamisme de nombreuses personnes tant vietnamiennes que françaises..

J'ai toujours envisagé mon rôle comme étant à l'image de celui d'un simple grain de sable - les maîtres d'œuvre en étant incontestablement Jean-Baptiste Marcellesi, ancien Responsable du Laboratoire *Dyalang*, mon collègue et ami, Bernard Gardin, ancien Directeur du Département des Sciences du Langage de l'Université de Rouen, disparu le 30 juin 2002, et Jacques Cortès, Directeur pendant de longues années de l'Institut de français langue étrangère. Aujourd'hui professeur émérite, Jacques Cortès préside le Gerflint (Groupe d'Études et de Recherches sur le français langue internationale) et est, à ce titre, le responsable des revues *Synergies*, dont la revue *Synergies Pays riverains du Mékong*. C'est d'ailleurs dans le cadre de cette publication qu'a été édité *Le dictionnaire des mots vietnamiens d'origine française*<sup>1</sup>.

Lorsque j'ai été informé du souhait du Ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation de me décerner cette médaille, j'ai considéré que les autorités éducatives vietnamiennes avaient pensé dans leur grande sagesse que sans les grains de sable la plage n'existerait pas...

La vie est ponctuée de moments plus ou moins pénibles, voire même graves. J'en ai connu un, il y a maintenant un peu plus d'un an avec mon accident vasculaire cérébral de type hémorragique (j'ai dû passer tout à côté de « la Grande Faucheuse », mais le cyclo-pousse qui m'emmenait devait rouler très vite car je n'en ai plus le moindre souvenir...). J'ai cependant eu tout le loisir, depuis cet accident, de me rendre compte qu'une excellente santé était l'élément de base

du bonheur. La vie est aussi faite d'instantanés de bonheur plus ou moins intenses. Je connais aujourd'hui un de ces grands moments de bonheur en recevant la médaille dont vous avez bien voulu m'honorer, ce qui me touche beaucoup. C'est peut-être un peu présomptueux de ma part, mais le bonheur est une chose qui se vit et se ressent, et non qui se raisonne et se définit.

Ce moment de bonheur n'est surtout pas dû à un goût immodéré de ma part pour les honneurs et les récompenses. Beaucoup d'entre vous qui me connaissez bien dans cette salle savent fort bien que j'ai toujours préféré la discrétion aux distinctions honorifiques et qu'il y a longtemps que j'ai faite mienne l'aphorisme suivant : « Il y a quelque chose de plus haut que l'orgueil, et de plus noble que la vanité, c'est la modestie, et quelque chose de plus rare que la modestie, c'est la simplicité. »

Il s'agit d'une citation d'Antoine de Rivarol, écrivain, essayiste et pamphlétaire français du XVIII<sup>e</sup> siècle, auteur d'écrits célèbres dont « *De l'universalité de la langue française*<sup>2</sup> » en 1784.

Si je suis très sensible au fait de recevoir cette médaille aujourd'hui, c'est pour plusieurs raisons :

- tout d'abord parce qu'elle concerne le domaine de la diffusion de la langue française (l'enseignement du et en français) qui a occupé une grande partie de mes activités professionnelles à l'Université et extra-professionnelles avec les réalisations audiovisuelles *Lettres de francophonie*, ces dernières années.

À l'instar de ce qu'affirment les Linguistes, Claude Hagège et Jacques Cortès, je dirais que, derrière la langue française, c'est essentiellement la diversité des langues et des cultures que j'ai toujours essayé de promouvoir. Il peut paraître surprenant de défendre la langue française et, en même temps, de prôner la diversité des langues et des cultures. Le lien unissant ces deux types d'intérêts est que nous vivons aujourd'hui dans un monde totalement dominé par l'anglophonie. Dans ce contexte, l'anglo-américain est en train de devenir une grave menace pour toutes les autres langues, que ces langues soient peu soutenues par une tradition littéraire, ou par des choix culturels ou politiques ou que ces langues soient considérées comme « importantes » à l'image des principales langues d'Europe occidentale : français, allemand, espagnol, entre autres...

La pression de l'anglais est telle aujourd'hui que l'unique façon de proposer un autre choix, c'est de rallier autour d'une autre langue que l'anglais un certain nombre de soutiens.

Et il se trouve que le français, qu'on le veuille ou non, par son histoire et sa très forte diffusion à partir du 18<sup>e</sup> siècle dans toute l'Europe et, par la suite, dans une

partie non négligeable du monde, est la seule langue qui soit capable de fédérer autour d'elle un grand nombre de demandes. L'OIF (Organisation Internationale pour la Francophonie) regroupe aujourd'hui autour d'elle un très grand nombre de pays ou de gouvernements - dont le Vietnam.

Ces pays et gouvernements francophones sont présents sur les cinq continents. Il n'est donc pas illogique de promouvoir le français tout en défendant passionnément la diversité des langues et des cultures. Le fait qu'un grand nombre de pays très divers se rassemblent autour de la Francophonie montre en réalité qu'ils se regroupent avant tout autour de la notion de diversité, le français étant seulement un élément fédérateur entre eux. Toutefois, le français ne pouvant plus être une langue imposée comme elle l'était parfois autrefois, il est devenu étrangement l'emblème de la diversité linguistique et culturelle dans le monde.

À mon simple niveau, j'ai soutenu, il y a quelques années, la mise en place de deux Diplômes universitaires à Rouen, l'un étant consacré à l'étude de la langue et de la culture coréennes et l'autre à l'étude de la langue et de la culture chinoises. Nous avons par ailleurs proposé pendant plusieurs années une initiation à la langue et à la culture vietnamiennes à nos étudiants inscrits à Rouen dans un cursus de didactique du français langue étrangère, enseignement assuré par notre collègue Madame Nguyen Xuan Tu Huyen, alors Directrice du Département de français à l'Université de Pédagogie de Hô-Chi-Minh-Ville et Doctorante à l'Université de Rouen.

Si je suis très heureux aujourd'hui, c'est aussi parce que cette médaille m'est décernée ici, au Vietnam, un pays qui m'a toujours beaucoup intéressé par ses paysages, son architecture (je pense tout particulièrement à Hanoï que je considère comme une Capitale particulièrement originale avec ses différents lacs situés au Centre de la ville dont le lac de l'Épée restituée, ses rues bordées de magnifiques banians et de pancoviers multiséculaires et ses anciennes villas coloniales, témoins d'un temps aujourd'hui révolu.

Le Vietnam est aussi un grand pays francophone, avec de nombreux poètes malheureusement trop peu connus sur le plan international : je pense ici à Than Vân Ton That, née en 1969, actuellement Professeur de Littérature comparée à l'Université de Cergy - Pontoise, en France. Je n'ai malheureusement pas eu l'occasion de la rencontrer personnellement. Je sais cependant qu'elle est l'auteur d'un magnifique recueil de poésies *Le pays d'avant* (publié en 2007 aux éditions Portaparole). Voici d'ailleurs l'un de ses poèmes qui s'intitule justement : *Le pays d'avant* :

Le pays d'avant  
Il est vert  
Rizière  
Pays de cocagne  
De cocotiers  
Pays de montagnes  
De bananiers  
Le pays d'avant  
Il est bleu  
Il est sel  
Il est feu  
Il est miel  
Déli-ciel  
Le pays d'avant  
Il est doux  
Il est boue  
Pays de rivières  
Pays de fleuves  
Pays de lumières  
Naguère  
En guerre  
Pays de veuves  
Le pays d'avant  
Il est fruit  
Tendre  
Goûté  
Il est pluies  
Cendres  
D'été  
Il est bruits  
Des cités  
Brûlantes  
À vendre  
Le pays d'avant  
Il est visages  
Sans âge  
Villages  
Paisibles  
Il est facile  
À voir  
Difficile  
À avoir  
Invisible  
Le pays d'avant  
Il est moussons  
Violentes  
Il est frisson

Elle est, par ailleurs, l'auteur d'un autre très beau poème intitulé *Rues de Hanoi* qui figure dans le même recueil. Vous avez vous aussi, parmi vos collègues, des personnes qui ont de réels talents d'écriture en français. J'avoue que j'aurais beaucoup aimé avoir le talent de notre collègue Pham Thi Anh Nga de Hué pour écrire un aussi bel hommage<sup>3</sup> que celui qu'elle a rédigé au moment de la disparition de Bernard Gardin, ancien Directeur du Département des Sciences du Langage de l'Université de Rouen, que beaucoup d'entre vous connaissaient bien.

Les étudiants et collègues vietnamiens ont laissé un souvenir très fort à Rouen et on cite encore très souvent leurs qualités intellectuelles, leur intérêt pour la langue française, leurs appétences pour les questions touchant à la didactique des langues étrangères, leur détermination et leur volonté farouche de réussir. Ils sont aujourd'hui pas loin d'une trentaine à avoir soutenu un Doctorat de haute qualité à Rouen et plus d'une centaine à y avoir validé une Maîtrise de français langue étrangère ou un Master « Diffusion du français » ou un Diplôme d'Études Approfondies « Langage en situation ». La Convention unissant l'Université de Rouen et l'Université de Pédagogie de Hô-Chi-Minh-Ville pédagogique de Hô-Chi-Minh-Ville a été signée en 1989, pour une durée de cinq ans. Elle a été renouvelée en 1994, puis en 1999 Cette première convention a ensuite servi de modèle à celles qui ont été signées avec l'Université nationale de Hanoi en 1993, puis, la même année, avec l'Université de Danang, avec l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Hué en 1998 et enfin avec l'Université de Cantho.

Nos Universités partenaires, ici au Vietnam ont ainsi permis à des professeurs de nombreux autres établissements universitaires vietnamiens de suivre des cursus de Doctorat à l'Université de Rouen.

C'est sur la base de ce que nous faisons ici au Vietnam que nous avons établi par la suite de nouvelles conventions, notamment avec l'Université nationale du Laos à Vientiane en mai 1992, puis avec l'Université des Etudes internationales de Shanghai en Chine, en septembre 1993. Ont suivi d'autres conventions : une convention avec l'Université Royale de Phnom-Penh en 1996 et la même année avec l'Université du Zhejiang (Hangzhou), en Chine, ainsi que différents accords avec des Ambassades de France dans le monde, dont l'Ambassade de France en Inde pour une action à Pondichéry en 1997, et l'Ambassade de France en Birmanie (action mise en place à l'Institut français de Birmanie à Yangon également en 1997).

A l'Université de Rouen, j'ai toujours considéré les étudiants vietnamiens comme des collègues et beaucoup d'entre eux sont progressivement devenus des amis proches avec qui je pouvais partager de longs moments de travail ou de concertation, mais aussi de nombreux moments de convivialité, voire de fou rire.

Je me suis surtout aperçu au contact des collègues vietnamiens qu'on ne reçoit pas la sagesse, mais qu'il faut la découvrir soi-même, après un cheminement que personne ne peut faire pour nous.

Pour terminer, je me contenterai de remercier une nouvelle fois très chaleureusement Monsieur Nguyen Minh Thang, Directeur du Département de français de l'Université de Pédagogie de Hô-Chi-Minh-Ville et Madame Dao Anh Huong, Chargée de mission linguistique et éducative auprès de l'Ambassade de France au Vietnam, les chevilles ouvrières de cette cérémonie organisée en l'honneur de Monsieur Sylvain Fourrière et de moi-même.

J'ignorais cependant qu'ils convoqueraient le ban et l'arrière-ban<sup>4</sup> pour cette occasion, mais j'avoue que j'éprouve un très grand plaisir à revoir tous les collègues de Hanoï, anciens étudiants de l'Université de Rouen et me réjouis aujourd'hui de constater qu'ils occupent des postes de décision ou de conseil au Vietnam, preuve que les compétences qu'ils ont acquises en France dans le cadre de cursus de 3<sup>ème</sup> cycle ou de Doctorat ont été valorisées à Hanoï par les autorités vietnamiennes ou françaises.

En conclusion, je dirais que je suis originaire du fin fond du bocage normand. Si j'ai pu évoluer durant ma vie, c'est parce que j'ai rencontré à divers moments de mon parcours des personnes qui ont bien voulu me donner ma chance. Depuis, Je n'ai eu de cesse de faire circuler cette chance.

Si j'ai pu aider - directement ou indirectement - certains d'entre vous, professeurs et étudiants, dans vos études au Vietnam ou en France, j'en suis personnellement très heureux. En pensant à cette cérémonie, il y a quelques jours, je me remémorais certains amis français et vietnamiens. Il me serait difficile d'essayer de tous les citer de crainte d'en oublier certains qui pourraient en être offusqués, mais j'aurais cependant une pensée spécifique pour Madame Nguyen Xuan Tu Huyen avec qui nous avons débuté cette belle aventure alors qu'elle était Directrice du Département de français de l'Université de Pédagogie de Hô-Chi-Minh-Ville et à qui a succédé mon ami, Monsieur Nguyen Minh Thang, grand spécialiste du multimédia éducatif.

Je remercie enfin tout particulièrement mon épouse Myitzu -qui est birmane pour ceux qui ne la connaîtraient pas encore - et mes deux enfants Indra et Erwan (ils sont la preuve vivante que je suis désormais indéfectiblement lié à l'Asie du Sud-Est) de m'avoir accompagné à Hanoï et de m'avoir beaucoup soutenu et aidé depuis mon accident vasculaire cérébral. Et je vous remercie tous une nouvelle fois de m'avoir fait l'honneur et le grand plaisir de participer à cette cérémonie organisée ici, au Ministère de l'Éducation et de la Formation en cette fin du mois de juillet.

## Notes

1. Consultation possible de la version électronique à l'adresse suivante : [http://gerflint.fr/Base/Mekong\\_Dic/mekong\\_dic.html](http://gerflint.fr/Base/Mekong_Dic/mekong_dic.html)

2. Il est possible de retrouver l'intégralité du texte d'Antoine de Rivarol intitulé *Discours sur l'universalité de la langue française (1784)* à l'adresse électronique suivante : <http://www.pourlhistoire.com/docu/discours.pdf>

3. Note 2 : Consultation possible de l'article « Le bien dire et le dire difficile. Essai de témoignage » (Pham Thi Anh Nga) à l'adresse suivante : <http://gerflint.fr/Base/France5/phamthi.pdf>

4. Comme Jacques Cortès m'a proposé un espace dans le présent numéro de *Synergies Pays riverains du Mékong*, j'en profite donc pour fournir quelques explications aux lecteurs étrangers qui ne connaîtraient pas la signification du mot « ban ».

Le ban dont je parle ici s'écrit « b.a.n. ».

Il s'agit d'un terme de l'ancien français, aujourd'hui relativement désuet, qui remonte au XIII<sup>ème</sup> siècle.

Le ban était à l'origine une proclamation officielle qui émanait d'une autorité civile, militaire ou religieuse.

On disait que le roi publiait un ban quand il faisait connaître l'une de ses décisions officielles dans les villes et les campagnes par voie d'affichage.

Le ban est aussi et surtout resté longtemps un pouvoir de commandement sur les hommes. Suivant sa nature civile, militaire ou religieuse, il a fini, sujet à métonymie, par désigner le territoire sur lequel il s'appliquait. Il a ensuite été confondu avec le pouvoir seigneurial au Moyen Âge.

Le ban a donc fini par désigner le territoire d'un seigneur à cette époque. Lorsque le seigneur en question convoquait son ban, en réalité, il demandait à tous les hommes valides de son territoire de l'accompagner ; le plus souvent à la guerre...

De même, quand le roi convoquait le ban, il demandait aux seigneurs qui étaient ses vassaux de lui fournir des troupes (au Moyen-Âge, il n'y avait pas d'armée régulière et la conscription, en France, n'a débuté qu'au moment de la Révolution).

Lorsque ce même roi convoquait l'arrière-ban, il demandait à ses seigneurs de convoquer les troupes de leurs propres vassaux.

En effet, ces seigneurs, proches du roi étaient souvent eux-mêmes très puissants et possédaient d'immenses domaines qui étaient souvent gérés par des vassaux. Je signalerai pour information que la dernière convocation du ban à laquelle procéda le roi de France eut lieu en 1758. Par la suite, le « ban » a donné lieu à de nombreux dérivés : le « four banal » qui était le four du seigneur pouvant être utilisé par toutes les personnes habitant sur la seigneurie (moyennant bien entendu « redevances ») qui a donné « banal » (ce qui est commun).

On trouve aussi « bannière », « bannir » qui consiste à rejeter quelqu'un « hors du ban ». Cet homme était alors considéré comme un « forban » (fors - f.o.r.s. en ancien français, veut dire « en dehors ». François 1<sup>er</sup> écrit à sa mère Louise de Savoie le soir de la défaite de Pavie, le 24 février 1525 : « Tout est perdu, fors l'honneur ». Aujourd'hui, se trouver en *rupture de ban* s'applique à un condamné quittant le lieu où il est assigné à résidence. Le terme « ban » a aussi donné « banlieue » : une agglomération se situant à une lieue du ban, une lieue étant égale à environ 4 kms. La lieue est une unité de mesure utilisée sous l'Ancien Régime, avant l'adoption en France du système métrique. Elle a comme origine la distance que peut marcher un homme ou un cheval pendant une heure.

Dans le conte de Charles Perrault au XVII<sup>ème</sup> siècle, « le petit Poucet » porte des bottes de 7 lieues.

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, on appelle « bottes de sept lieues » les bottes utilisées par les postillons. On pense généralement qu'elles sont ainsi nommées car les relais de poste (lieu où on changeait les chevaux) sont distants d'environ sept lieues. Donc le petit Poucet porte des bottes lui permettant d'aller de relais de poste en relais de postes sans se fatiguer.



Le terme « ban » (b.a.n.), tout seul, n'est plus guère utilisé en français que dans l'expression « publier les bans » lors d'un mariage en France. La Mairie dans laquelle vous allez vous marier doit publier « les bans » (c'est-à-dire « faire l'annonce officielle de la cérémonie » 30 jours avant la date du mariage. Durant cette période, quiconque peut se manifester auprès de la mairie concernée s'il a un motif valable pour s'opposer au mariage. A l'origine, c'était pour éviter les mariages « consanguins » (c'est-à-dire de deux personnes ayant au moins un ancêtre commun - c'était courant chez les nobles durant l'Ancien Régime). Aujourd'hui, les motifs de nullité interviennent davantage dans le cas de personnes déjà mariées ou de mariage dit « blanc ».

Dans les villages de Normandie, lors des cérémonies d'hommages militaires (fête de l'Armistice de la première guerre mondiale, le 11 novembre, par exemple), le chef de la fanfare locale s'écrie « Ouvrez le ban ! » (cri impératif qui marque le début de la cérémonie d'hommage, appel immédiatement suivi d'une sonnerie adaptée au clairon, ou à défaut, à la trompette.

L'exclamation « Fermez le ban ! » vient marquer la fin de cette même cérémonie d'hommage.

De nos jours, l'expression « convoquer le ban et l'arrière-ban signifie « rassembler le cercle le plus large possible de ses connaissances ».